



LIMOGES MÉTROPOLE

# Les décisions du Conseil communautaire d 2023

Le Conseil communautaire de Limoges Métropole s'est déroulé le jeudi 21 décembre 2023 à l'Hôtel de Limoges, 27 boulevard de la Corderie.

*Publié le 18 Décembre 2023*

**Au cours de cette séance, parmi de nombreuses délibérations présentées aux 74 élus communautaires (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/le-conseil-communautaire>), ont été étudiés les dossiers suivants :**

## Approbation du budget primitif 2024

- › Lancement du chantier de rénovation d'ESTER Technopole
- › Montée en puissance du nouveau programme de renouvellement urbain avec 11M€ de crédits
- › Taux de fiscalité maintenus au niveau de 2023

## Transfert du crématorium

**Limoges Métropole succède à la Ville de Limoges dans ses droits et obligations à compter du 1er janvier 2024**

- › Exploitation sous la même forme que précédemment
- › Exploitation en régie avec le transfert de 7 agents actuels de la Ville à Limoges Métropole

## Projet de construction d'une patinoire communautaire

**La concertation publique aura lieu du 6 au 26 janvier 2024**

- › La réunion publique se déroulera le 17 janvier à 18h à L'Aquapolis

## Revoir la séance du Conseil communautaire

- › rendez-vous sur le **site internet de Limoges Métropole** : [ici](https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/rediffusions-des-conseils-communautaires) (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/rediffusions-des-conseils-communautaires>)
- › ou bien sur la page **Facebook de Limoges Métropole** (<https://www.facebook.com/LimMetropole>)